Entreprenariat social, associations & Innovation

Nouvelles valeurs, nouveaux modèles, les associations et l'entreprenariat social peuvent guider les PME sur le chemin de l'innovation .

Etude réalisée par OpinionWay
Pour le CJD et Le RAMEAU

Sommaire

1. Méthodologie

2. Executive summary

3.Les bénéfices d'une collaboration association / entreprenariat social et PME

4. Les associations / entreprenariat social modèle d'innovation sociale des PME

5.Les modèles d'innovation sociale

6. Les bénéfices vus et modèles à suivre comparés par secteur d'activité

7. Les bénéfices vus et modèles à suivre comparés par segment taille salariale
   - 5-1- Les bénéfices vus et modèles à suivre du segment des 10 à 19 salariés.
   - 5-2 -Les bénéfices vus et modèles à suivre du segment des 20 à 49 salariés
   - 5-3- Les bénéfices vus et modèles à suivre du segment des 50 à 249 salariés.

8.Conclusion : *Sur les chemins de l'innovation…*

Méthodologie

Population

333 dirigeants
d'entreprise

Univers

Entreprises de
10 à 249 salariés

Méthode

Téléphone

Date

16 au 27
mai 2011

Executive summary :

Sur les chemins de l'innovation, moteur du développement, les PME peuvent elles ne pas intégrer les valeurs et modèles de l'entreprenariat social et des associations ? Encore un pas à franchir !

1. Les bénéfices perçus par les PME dans le cadre d'une collaboration ou d'un projet avec une entreprise sociale ou une association, au global de l'univers, renvoient à des mots clés forts :

   - ⇨ Rayonnement par l'amélioration de l'image
   - ⇨ Evolution par l'ouverture d'esprit
   - ⇨ Utilité sociale par des achats choisis
   - ⇨ Pérennité par la nouvelle motivation des salariés et leur attachement à l'entreprise.

2. Certaines variations méritent d'être signalées à travers les segments tailles
   - ⇨ Les dirigeants de PME de 10 à 19 salariés sont plus attentifs aux bénéfices concernant l'achat utile et la capacité de ces projets à favoriser l'ancrage territorial.
   - ⇨ Les dirigeants de PME de 20 à 49 salariés signalent que ces projets permettent également de développer l'ouverture d'esprit source de créativité et de dynamisme.
   - ⇨ Les dirigeants de PME DE 50 à 249 salariés signalent plus particulièrement le bénéfice de la motivation et de l'attachement des salariés.

Executive summary :

Sur les chemins de l'innovation, moteur du développement, les PME peuvent elles ne pas intégrer les valeurs et modèles de l'entreprenariat social et des associations ? Encore un pas à franchir !

3. Ces résultats varient aussi selon les secteurs d'activités.
   - ⇨ Ce sont les services 41% de l'univers) qui sont les plus positifs sur la palette des bénéfices pouvant être apportés à leur entreprise excepté sur la capacité d'innovation qui semblerait leur revenir.
   - ⇨ L'industrie signale des taux inférieurs et semble encore réservée dans ses appréciations.
   - ⇨ Le commerce est en voie de véhiculer des nouvelles valeurs.

4. Au global de l'univers des PME de 10 à 249 salariés, plus de 7 entreprises sur 10 considèrent que les entreprises sociales et les associations peuvent souffler des modèles porteurs d'innovation.

5. Ces nouveaux modèles reconnus par les PME concernent toute la chaîne de la valeur de l'activité et signalent un renouveau en marche. Le pas est parfois encore non assuré dans certains segments (industrie, 20 à 49 salariés), mais la quête nouvelle décénnie porte bien désormais sur:
   - ⇨La fabrication de produits tenant compte de l'environnement
   - ⇨Une écoute d'un autre type dans les départements RH et les nouveaux modes de management.
   - ⇨La mise en place de critères d'impacts concernant des objectifs autres que le profit (services)

Executive summary :

Sur les chemins de l'innovation, moteur du développement, les PME peuvent elles ne pas intégrer les valeurs et modèles de l'entreprenariat social et des associations ? Encore un pas à franchir !

7. Les PME démontrent de la considération et de l'écoute face aux entreprises sociales et aux associations qui se révèlent ici être «des éclaireurs fiables».
   Ainsi, à travers les résultats de l'étude, les PME :

   - ⇨ Adhérent aux valeurs proposées par les entreprises sociales et les associations et souhaitent pouvoir les véhiculer à leur tour
   - ⇨ Considèrent les projets menés avec ces entreprises comme porteurs d'ouverture d'esprit et de motivation pour les collaborateurs
   - ⇨ Reconnaissent que ces « Eclaireurs » peuvent les conduire à introduire des nouvelles règles et des nouveaux objectifs au sein de leur entreprise
   - ⇨ Positionnent les modèles comme référentiels « innovants » pouvant les assister à réussir les transformations à mener au sein de leur entreprise.

- ⇨ Si dans certains segments l'avancée est encore réservée et qu'un pas reste à franchir, pour la majorité des PME, et plus encore, pour celles ayant passé les 50 salariés, ne pas suivre les nouvelles pistes proposées en ne collaborant pas avec des entreprises sociales et des associations, manqueraient à leur impératif de développement.

  ⇨ Vous aviez dit innovation !

1

Quels sont les bénéfices apportés par la collaboration avec une entreprise sociale ou un projet d'entrepreneuriat?

Univers: PME toutes tailles et tous secteurs

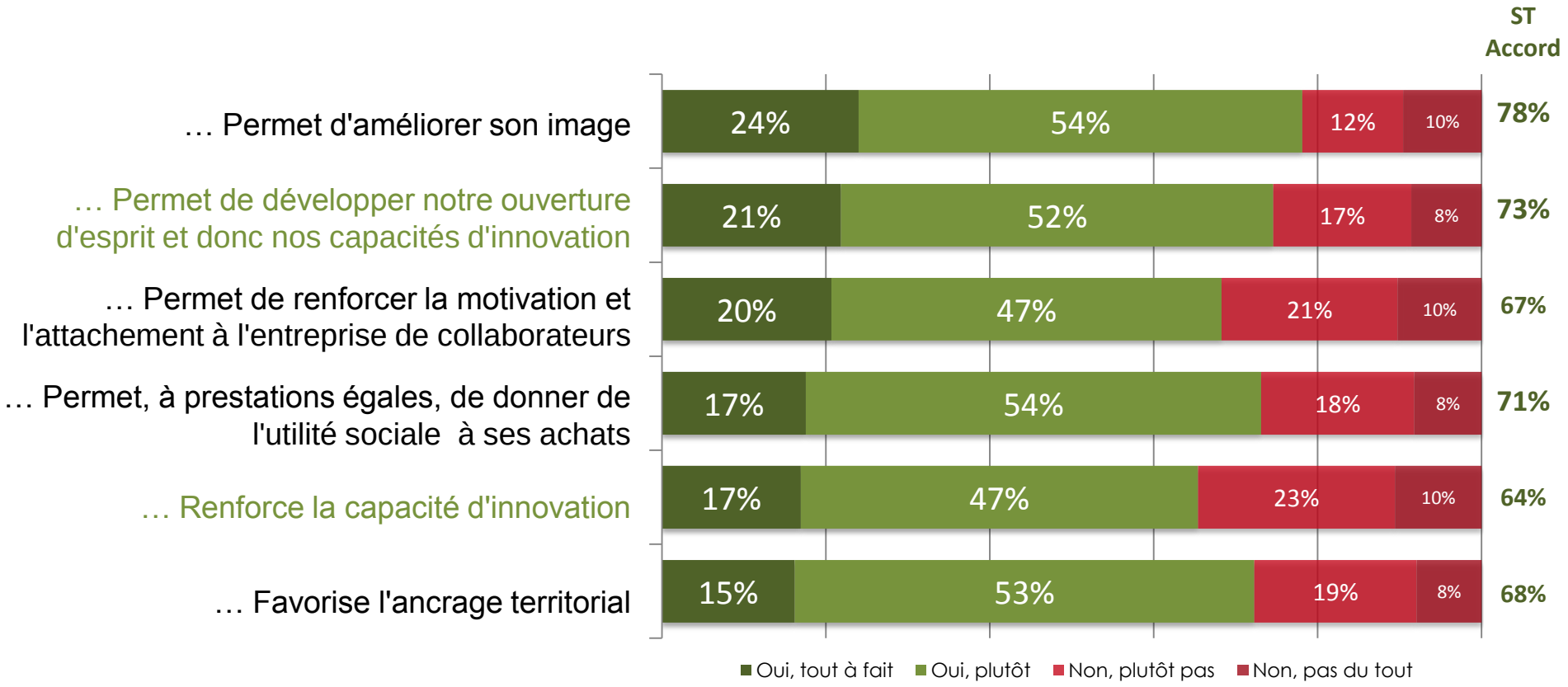

> . Les trois premiers bénéfices reconnus par les PME dans ces projets évoquent les mots clés de : **image, ouverture d'esprit et motivation.**
> **. L'innovation est présente… avec différents degrés d'évaluation.**

2

Est-ce que les entreprises sociales et les associations peuvent constituer un modèle en termes d'innovations sociales et sociétales pour les PME

Univers: PME toutes tailles et tous secteurs

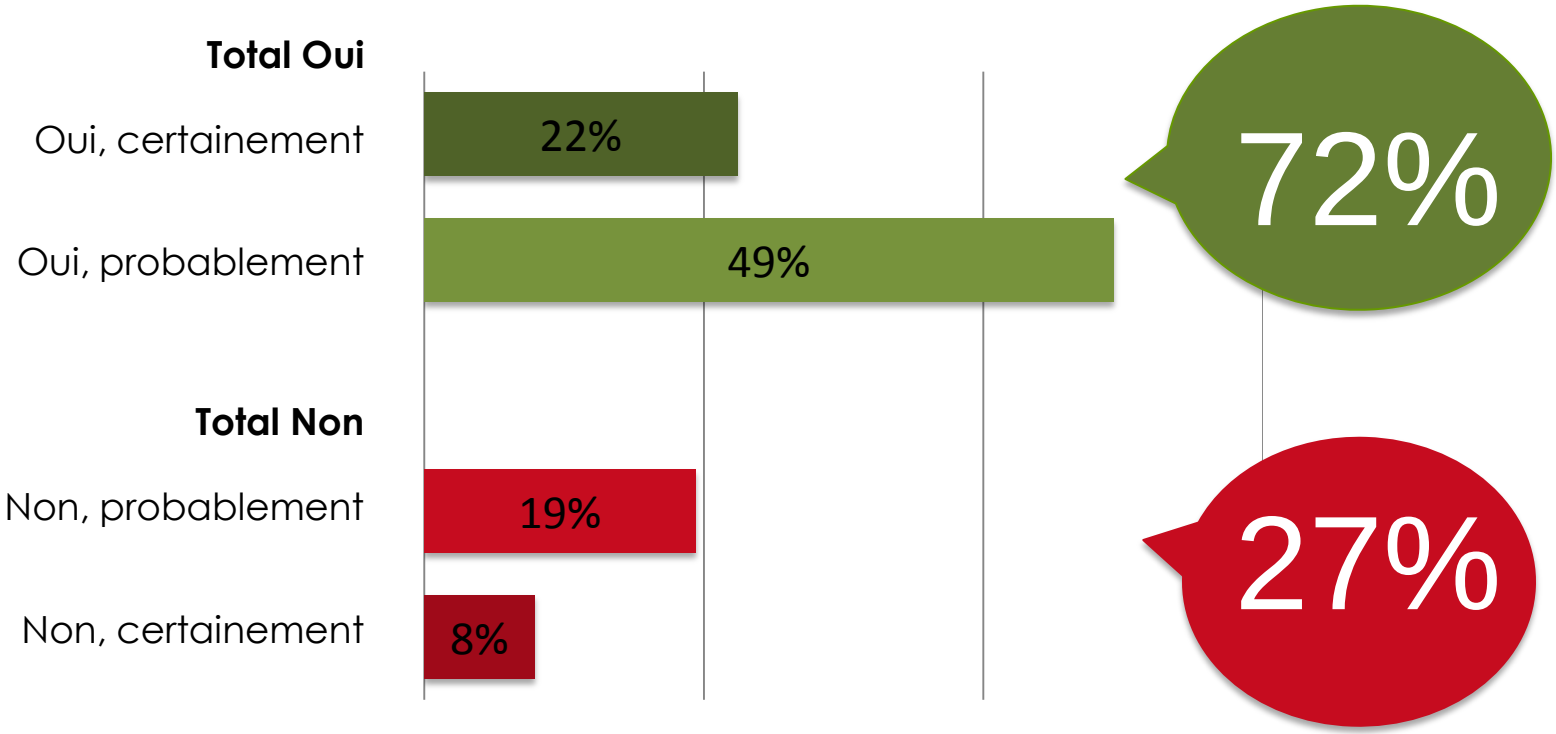

> . Lorsque nous précisons « modèle en terme d'innovations sociales & sociétales », Les dirigeants de PME considèrent que les entreprises sociales et les associations peuvent constituer un modèle d'innovation pour plus de 7 PME sur 10.

3 Quels modèles d'innovation les entreprises sociales et les associations peuvent apporter aux PME?

Univers: PME toutes tailles et tous secteurs considérant que les entreprises sociales et les associations peuvent constituer un modèle en termes d'innovations sociales et sociétales, soit 72% de l'univers PME.

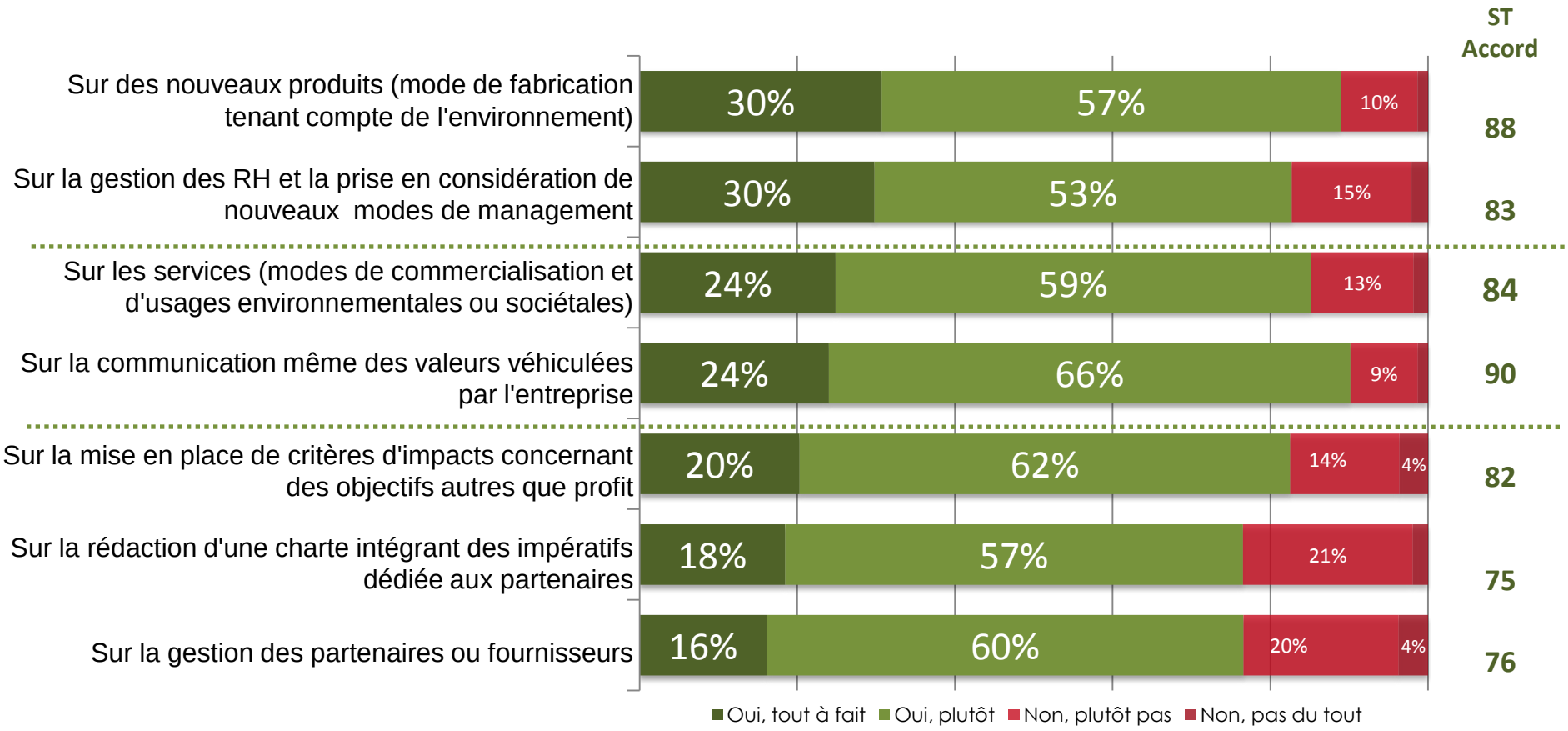

> . Tout le processus de la chaine de la valeur d'une activité peut bénéficier des nouveaux modèles révélés par les entreprises sociales et les associations.
> . La hiérarchisation démontre que c'est une innovation au cœur des métiers!

4

Selon le secteur d'activité, les bénéfices apportés et les reconnaissances de modèles retenus en termes d'innovations enregistrent des variations…

Industrie

- 34% de l'Univers PME

Commerce

- 25% de l'Univers PME

Services

- 41% de l'Univers PME

4 Les bénéfices apportés par la collaboration avec une entreprise sociale ou un projet d'entrepreneuriat

	Total % Accord	Industrie	Commerce	Services
… Permet d'améliorer son image	78	68	79	83
… Permet de développer notre ouverture d'esprit et donc nos capacités d'innovation	73	66	72	80
… Permet de renforcer la motivation et l'attachement à l'entreprise des collaborateurs	67	60	67	74
… Permet, à prestations égales, de donner de l'utilité sociale à ses achats	71	66	73	74
… Renforce la capacité d'innovation	64	53	72	68
… Favorise l'ancrage territorial	68	61	67	75

>

Les PME issues du monde des services enregistrent des taux systématiquement supérieurs aux autres secteurs. Le commerce reconnaît en 2° bénéfice « l'achat d'utilité sociale» `

Les PME issues du secteur industriel apparaissent partagées. Les bénéfices sont moins bien perçus dans le cadre d'une collaboration avec des entreprises sociales ou des associations.

Certains bénéfices sont même quasi contestés avec un faible score d'accord pour la possibilité de renforcer la capacité d'innovation.

4 Les entreprises sociales et les associations peuvent constituer un modèle en termes d'innovation sociales et sociétales

	Total % Accord	Industrie	Commerce	Services
Total Oui	**72**	**68**	**73**	**74**
Oui, certainement	22	15 ↘	24	27 ↗
Oui, plutôt	49	53	49	47
Total Non	**27**	**31**	**27**	**24**
Non, probablement	19	21	24	15
Non, certainement	8	10	3	10

>

. L'industrie est moins convaincue que les autres secteurs (15% oui certainement) .
. Près d'un tiers des services (41 % de l'univers) et un quart des commerces révèlent que c'est certainement par les entreprises sociales et les associations que les nouveaux modèles porteurs d'innovation s'introduiront dans le tissu économique.

4 Quels modèles d'innovation les entreprises sociales et les associations peuvent apporter aux PME…

	Total % ACCORD	Industrie	Commerce	Services
Sur des nouveaux produits (mode de fabrication tenant compte de l'environnement)	88	81	89	↗ 92
Sur la gestion des RH et la prise en considération de nouveaux modes de management	83	↘ 67	↗ 93	88
Sur les services (modes de commercialisation et d'usages environnementales ou sociétales)	84	74	↗ 93	85
Sur la communication même des valeurs véhiculées par l'entreprise	90	79	↗ 93	↗ 96
Sur la mise en place de critères d'impacts concernant des objectifs autres que profit	82	↘ 66	84	↗ 92
Sur la rédaction d'une charte intégrant des impératifs dédiée aux partenaires	75	72	77	75
Sur la gestion des partenaires ou fournisseurs	76	↘ 67	73	84

> . Une reconnaissance partagée dans tous secteurs : tous les espaces de l'entreprise peuvent être concernés et bénéficier des nouveaux modèles appliqués dans les entreprises sociales et les associations.

5

Des bénéfices attendus et des modèles à suivre relatifs aux préoccupations de chaque segment taille..

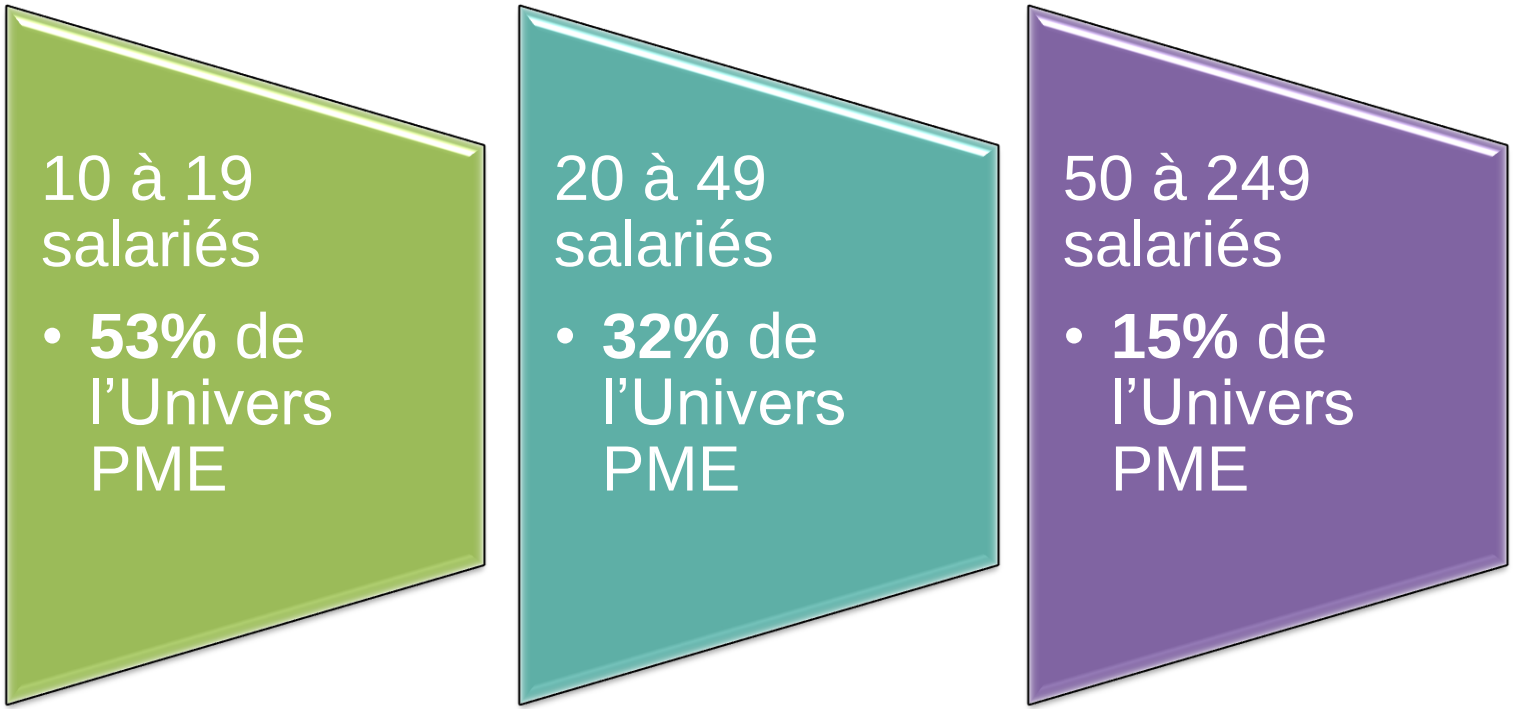

5 Les bénéfices apportés par la collaboration avec une entreprise sociale ou un projet d'entrepreneuriat

	Total % Accord	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 249 salariés
… Permet d'améliorer son image	78	73	78	91
… Permet de développer notre ouverture d'esprit et donc nos capacités d'innovation	73	71	72	85
… Permet de renforcer la motivation et l'attachement à l'entreprise de certains collaborateurs	67	66	63	83
… Permet, à prestations égales, de donner de l'utilité sociale à ses achats	71	68	74	75
… Renforce la capacité d'innovation	64	65	58	70
… Favorise l'ancrage territorial	68	65	71	76

> . Des bénéfices incontestables pour tous les segments tailles avec, en 3° un « commerce équitable » dans les moins de 50 salariés, et la volonté d'introduire dans l'entreprise des projets porteurs de nouveaux liens sociaux avec les collaborateurs.
> . Pour tous les segments avec un ++ pour les 50 à 249 salariés se manifeste la nécessité de laisser venir dans leur entreprise « un nouvel esprit » porteur de créativité (2° bénéfice salué).

5 Les entreprises sociales et les associations peuvent constituer un modèle en termes d'innovations sociales et sociétales

	Total % Accord	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 249 salariés
Total Oui	72	73	68	↗ 77
Oui, certainement	22	22	19	↗ 30
Oui, plutôt	49	50	49	47
Total Non	27	27	30	↘ 22
Non, probablement	19	19	21	19
Non, certainement	8	9	9	3

> . Avec un tiers des PME du segment des 50 à 249 salariés convaincues que les souffles de l'innovation sociale et sociétale se situent au cœur des entreprises sociales et des associations, la marche est engagée pour des recherches de projets favorisant une nouvelle dynamique.
> . Le segment des 20 à 49 salariés apparaît en léger retrait avec un tiers des entreprises en désaccord.

5 Quels modèles d'innovation les entreprises sociales et les associations peuvent apporter aux PME…

	Total % ACCORD	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 249 salariés
Sur des nouveaux produits (mode de fabrication tenant compte de l'environnement)	88	86	86	↗ 96
Sur la gestion des RH et la prise en considération de nouveaux modes de management	83	78	↗ 88	↗ 89
Sur les services (modes de commercialisation et d'usages environnementales ou sociétales)	84	79	89	87
Sur la communication même des valeurs véhiculées par l'entreprise	90	88	90	↗ 96
Sur la mise en place de critères d'impacts concernant des objectifs autres que profit	82	79	84	↗ 88
Sur la rédaction d'une charte intégrant des impératifs dédiée aux partenaires	75	↘ 70	77	↗ 84
Sur la gestion des partenaires ou fournisseurs	76	↘ 71	80	↗ 84

> . Des PME en passe de modifier les valeurs devant être véhiculées appelant des messages forts tant sur la fabrication des produits, *devant désormais tenir compte et l'environnement et des employés de production*, que sur les services associés.

5-1

Des bénéfices vus et des modèles à suivre qui varient selon la taille des PME..les 10 à 19 salariés..

5-1 Les bénéfices apportés par la collaboration avec une entreprise sociale ou un projet d'entrepreneuriat

…(les PME de 10 à 19 salariés 53 % de l'univers)

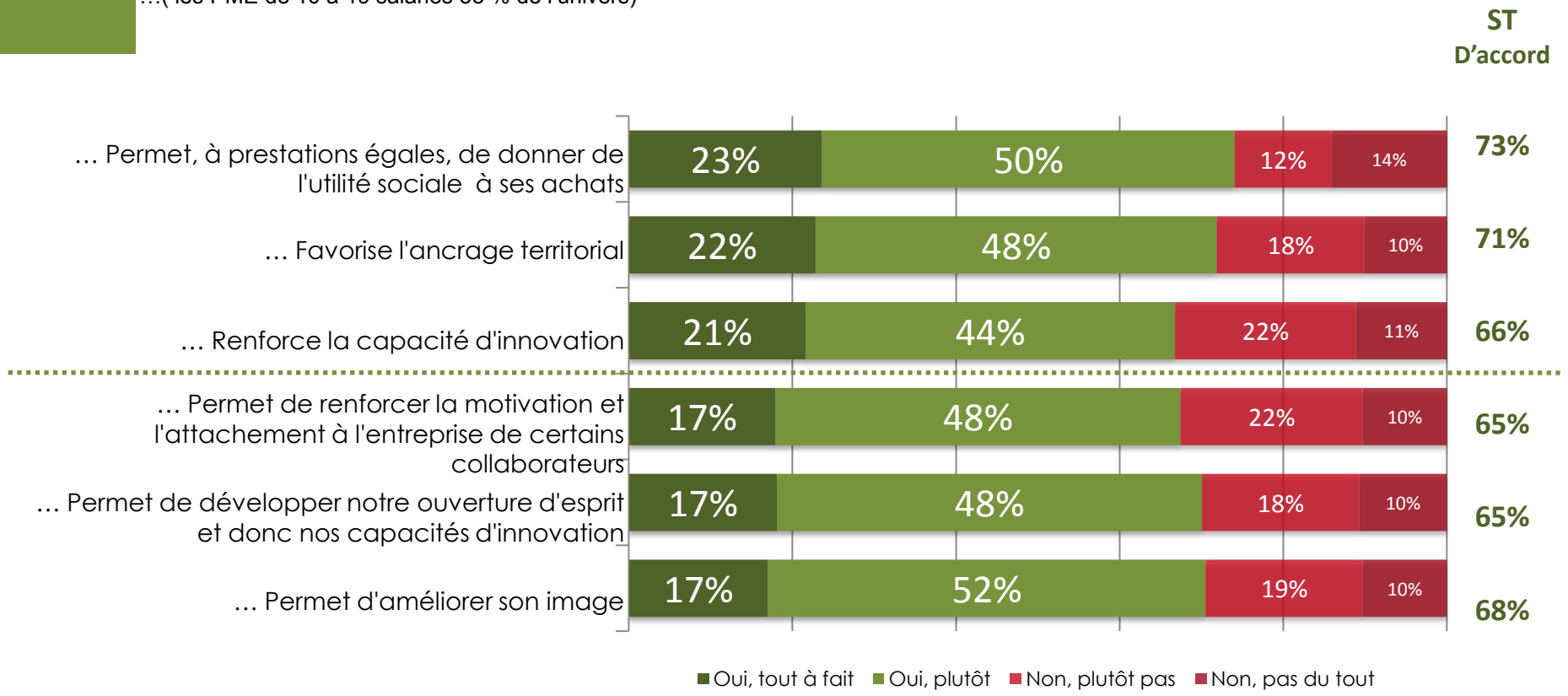

> Les PME de 10 à 19 salariés privilégient les bénéfices leur permettant de s'inscrire plus directement dans une dynamique sociale d'achats utiles sur leurs territoires.

5-1 Sur quels modèles d'innovation les entreprises sociales et les associations peuvent apporter aux PME de 10 à 19 salariés.

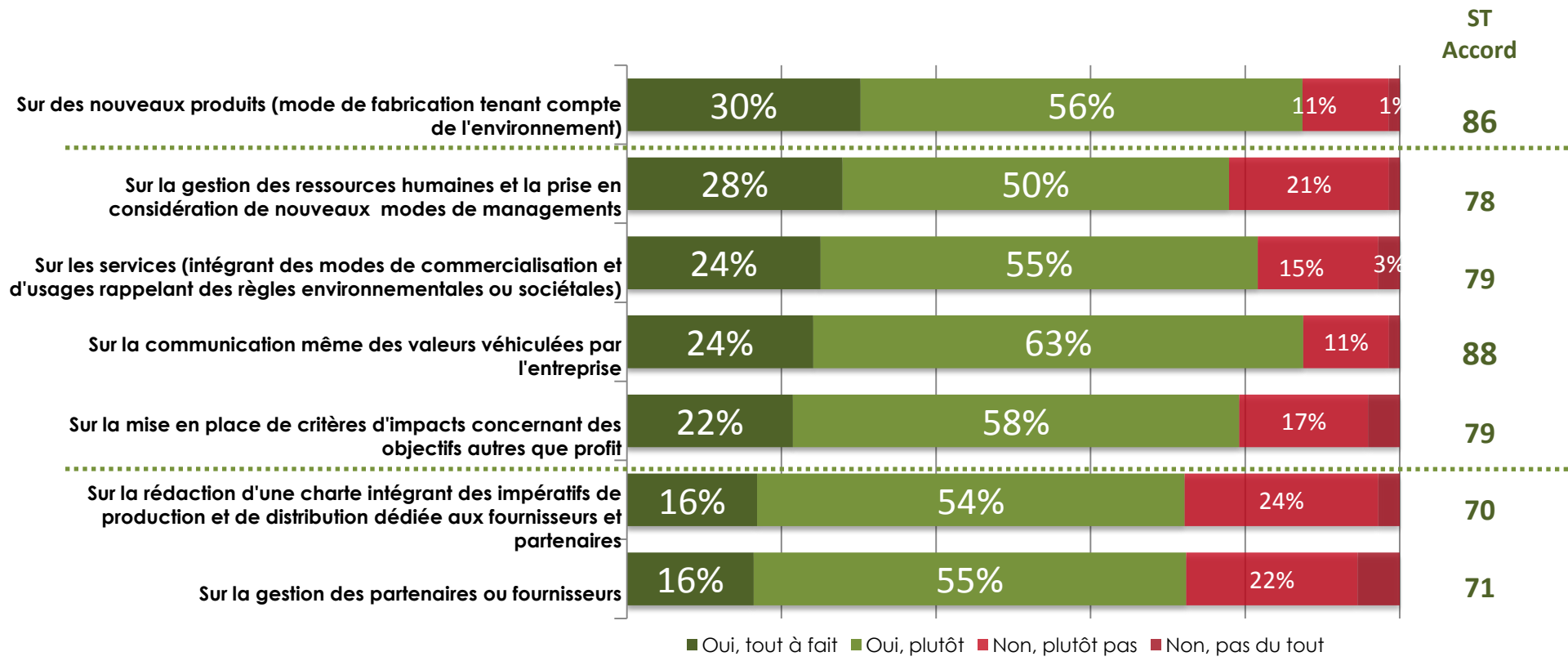

- Un segment en recherche de nouvelles valeurs, principalement sur la fabrication des produits tenant compte de l'environnement.

5-2 Des bénéfices vus et des modèles à suivre qui varient selon la taille des PME..les 20 à 49 salariés..

5-2 Les bénéfices apportés par la collaboration avec une entreprise sociale ou un projet d'entrepreneuriat

…(les PME de 20 à 49 salariés 32 % de l'univers)

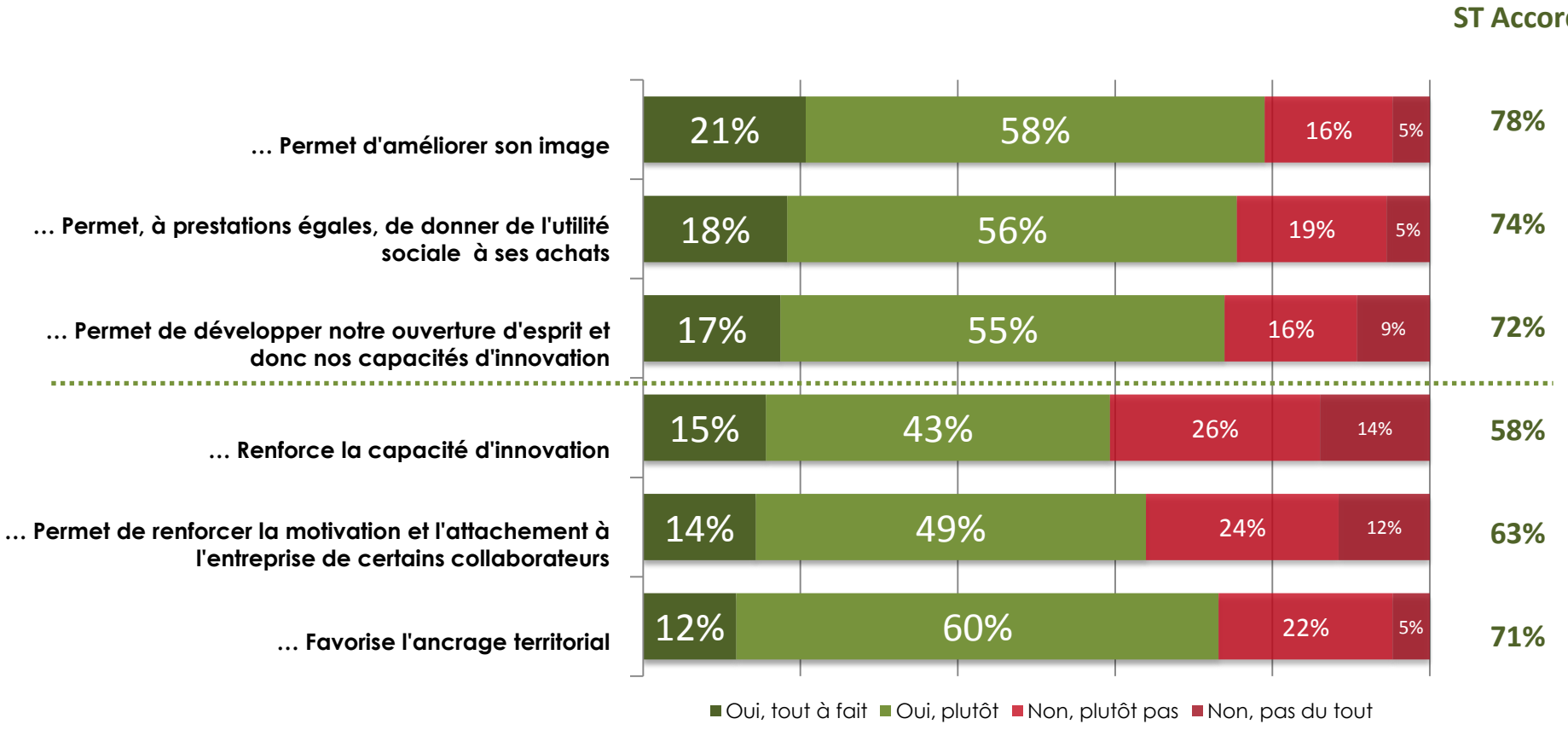

> Un segment qui s'oriente vers l'achat utile mais aussi en recherche d'amélioration de son image. En 2° bénéfice l'opportunité dans ces projet d'ouvrir l'esprit et de développer ses capacités d'innovations.

5-2 Quels modèles d'innovation les entreprises sociales et les associations peuvent apporter aux PME de 20 à 49 salariés

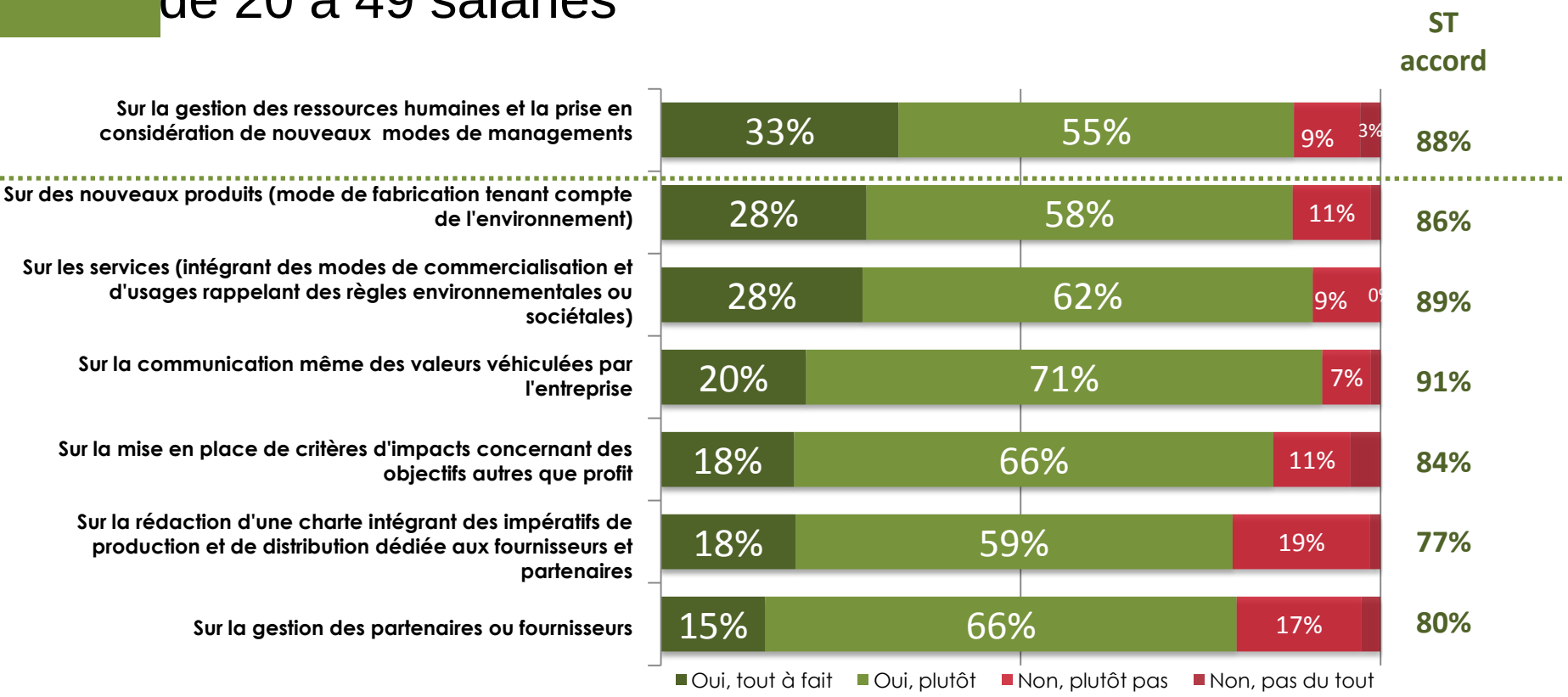

> En réponse à la première question que se pose les dirigeants de ce segment : « croître ou ne pas croître » suivie par « comment mieux motiver mes collaborateurs à participer la création de valeur de l'entreprise » , plus d'un tiers des dirigeants de ce segment n'hésitent pas à reconnaître la nécessité de demeurer **à l'écoute de nouveaux modèles de managements.**

5-3 Les bénéfices apportés par la collaboration avec une entreprise sociale ou un projet d'entrepreneuriat

…(les PME de 50 à 249 salariés 15% de l'univers)

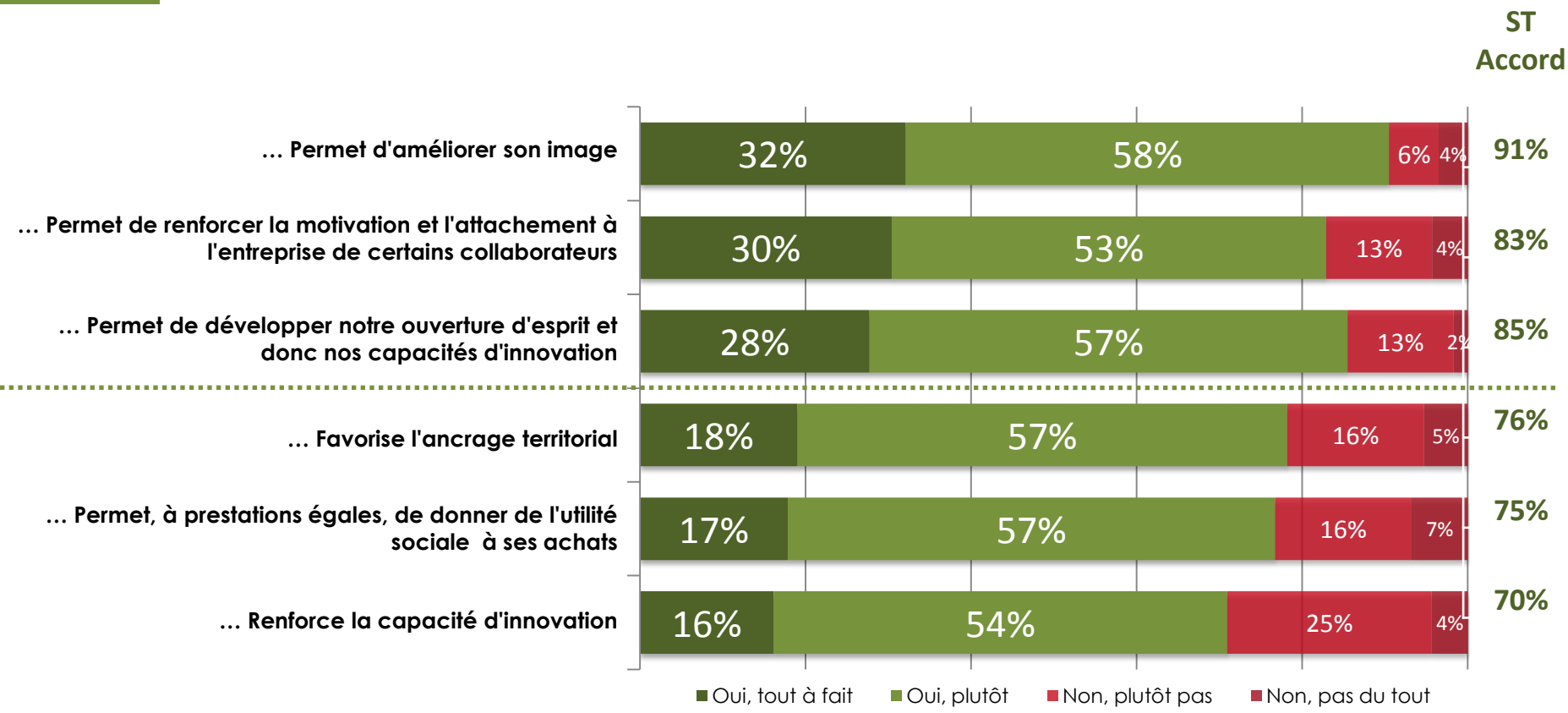

> Avant toute chose pour ce segment, tenter de garder le leadership (ou le rattraper) en entraînant son entreprise et ses collaborateurs vers des modèles participant activement aux réflexions et avancées sociales et sociétales .

5-3 Quels modèles d'innovation les entreprises sociales et les associations peuvent apporter aux PME… de 50 à 249 salariés

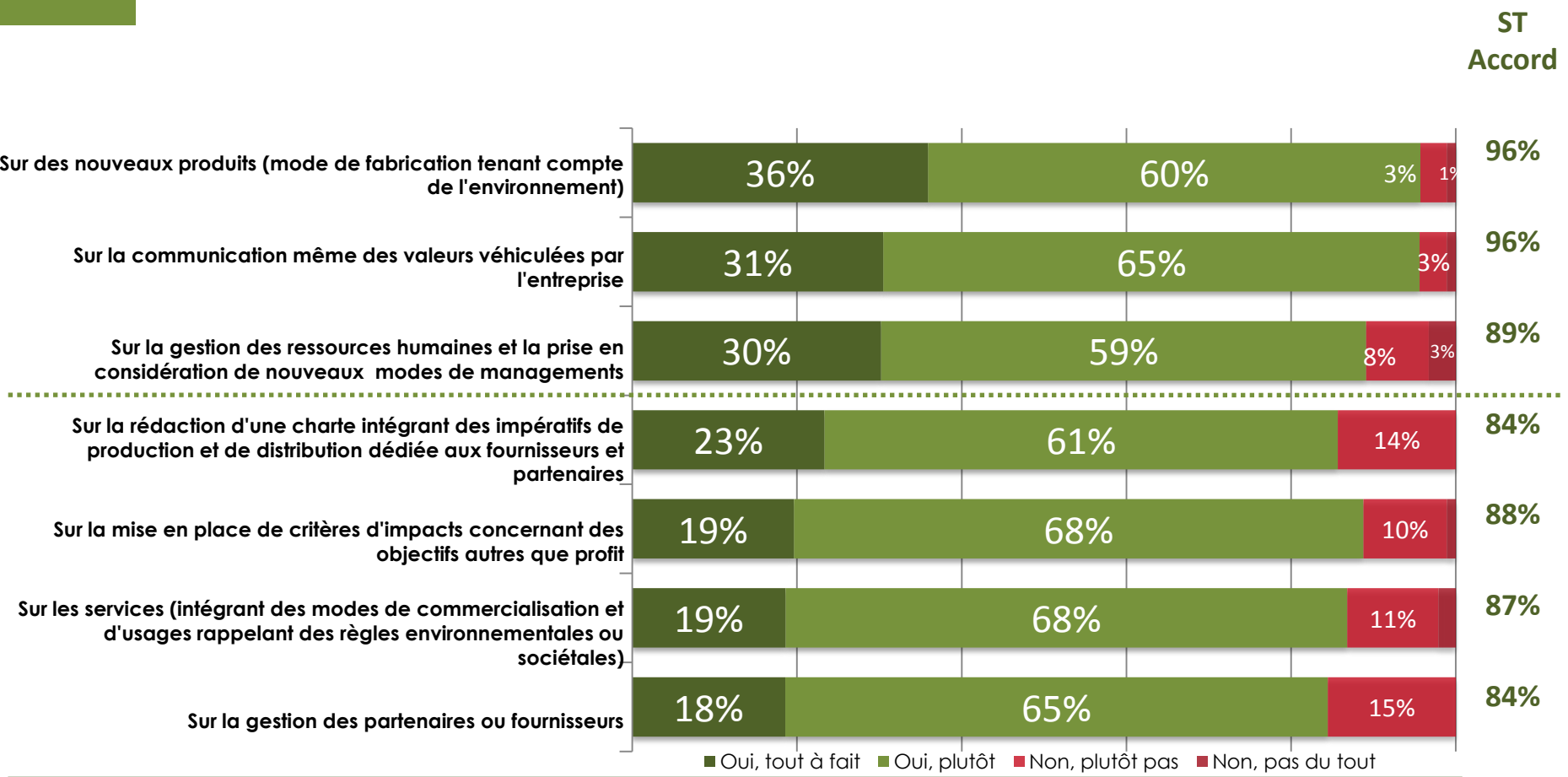

> Quand le grenelle incite à appeler des experts (entreprises sociales et associations concernées) les modes de fabrication arrivent en première référence des modèles à suivre.
> La participation active aux nouvelles valeurs et en soutien l'adhésion des collaborateurs permet aux PME de ce segment de s'engager dans des critères d'impacts sur des objectifs autres que le profit.

Conclusions :

1. Les bénéfices de collaboration pour une PME sont d'abord:
   - pour l'image de l'entreprise,
   - pour garder l'esprit ouvert.

   Globalement, il reste un 'soupçon' de résistance sur les bénéfices d'une collaboration. C'est un accord de principe mais pas encore un credo.

2. Sur l'innovation, la collaboration avec les associations et l'entreprenariat social permet de garder l'esprit ouvert mais, accompagne moins la capacité d'innovation: plutôt pour la réflexion que pour l'action.

3. En tant que modèle d'innovation sociale et sociétale, les résultats sont positifs. C'est une évidence pour quasiment tout le monde (très peu de résistance) mais, il manque une part de prosélytes plus forte, preuve d'un véritable passage, irrémédiable.

Conclusions :

4. Au final, auprès des dirigeants qui croient au modèle d'innovation, ils y croient sur les vrais sujets !
   - l'offre produit de l'entreprise
   - la considération sociale par le management RH.

5. C'est extrêmement intéressant et rassurant, car c'est sans doute la preuve que nous sommes justement au moment de ce basculement d'opinion.

6. Il est importante de préciser que ces résultats varient selon les secteurs d'activités et les tailles d'entreprises. Notre première analyse permet de voir quelques tendances clés:
   - COTE SECTEURS: une plus forte résistance à la collaboration et à l'exemple de la part des entreprises du secteur de l'industrie et à l'inverse, un secteur du service très réceptif à la collaboration même si peu reconnaissant sur la capacité d'innovation.

   - COTE TAILLES: une résistance à la collaboration et à l'exemple de la part des entreprises de moins de 10 salariés et à l'inverse, les entreprises de 50 à 249 très positives vis à vis de la collaboration et des modèles.

Réalisation de l'étude en co-partenariat et conditions de diffusion.

L'étude a été réalisée pour
le CJD et Le RAMEAU

Par :

CJD
CENTRE DES JEUNES DIRIGEANTS D'ENTREPRISE

Le Rayonnement des Associations par le Mécénat d'Entreprises d'Administrations et d'Universités
LE RAMEAU

"opinionway

Département B2B
Pour la réalisation du terrain et le traitement des informations

Directeur du projet : Benjamin Gratton (bebetter.com)

Co-analystes de l'étude :
Benjamin Gratton / Anne Robin.

Imprimatur : Anne Robin (COMISIS)
Directrice scientifique de l'Observatoire national des partenariats associations – entreprises

L'étude a été menée selon règles relatives à la charte ESOMAR .
Conditions de diffusion de l'étude.
L'étude ne peut être diffusée qu'avec l'accord du CJD ou du RAMEAU.

En cas de diffusion partielle de l'étude ,il est recommandé de rappeler que l'étude a été réalisée par Opinion Way en indiquant la méthodologie (slide 3) mode de collecte, échantillon, date de réalisation pour qui et les responsables en charge.